



**Dossier de candidature**  
**Opérateurs en Diagnostic Immobilier**  
à retourner à **CESI SAS Département CESI Certification – Tour Hyfive (6<sup>ème</sup> étage) 1 av du Général de Gaulle – 92074 PARIS LA DEFENSE**  
**Tél : 01 44 45 92 31 – Mail : contact@cesi-certification.fr**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Domaines de certification demandés :**

Certificats	Certification Initiale	EN PRESENTIEL (**) OU A DISTANCE (*)	Date / lieu (****)
AMIANTE sans mention	<input type="checkbox"/>		
AMIANTE avec mention	<input type="checkbox"/>		
DPE Individuel (**)	<input type="checkbox"/>	<b>Présentiel</b>	
DPE Tous types de bâtiments (**)	<input type="checkbox"/>	<b>Présentiel</b>	
Audit Energétique (***)	<input type="checkbox"/>	<b>Présentiel</b>	
ELECTRICITE	<input type="checkbox"/>		
GAZ	<input type="checkbox"/>		
PLOMB CREP sans mention	<input type="checkbox"/>		
TERMITES	<input type="checkbox"/>		
TERMITES DROM et COM	<input type="checkbox"/>		

(\*) Les sessions peuvent être modifiées en fonction du nombre des candidats inscrits

(\*\*) en présentiel uniquement suivant les exigences réglementaires de l'arrêté du 20/07/2023

(\*\*\*) en présentiel uniquement suivant les exigences réglementaires du décret n°2023-1219 du 20/12/23

(\*\*\*\*) suivant les disponibilités

Cadre réservé au candidat	Cadre réservé à l'entreprise
<p>Le candidat reconnaît avoir pris connaissance et accepte, sans réserve, les conditions générales de ventes et le régime financier du présent document ainsi que les règles générales et spécifiques de certification disponibles sur notre site <a href="https://certification.cesi.fr/">https://certification.cesi.fr/</a></p> <p>Fait-le : _____ à _____ Signature :</p>	<p>Nom du responsable :</p> <p>Fait-le : _____ à _____ Signature (précédée des noms et fonction) et cachet commercial de la société</p>

## PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

- Copie de votre pièce d'identité valide (passeport, permis de conduire, ou carte d'identité)
- Par virement bancaire ou par chèque correspondant au montant TTC à l'ordre de CESI SAS
- Document attestant la prise en charge (*s'il y a une prise en charge*)

## ATTESTATIONS DE FORMATION PROVENANT D'UN ORGANISME DE FORMATION CERTIFIE

- Domaines sans mention (Amiante sans mention, Electricité, Plomb Crep, Gaz et termites) : attestation de succès à la formation de 3 jours
- Domaines avec mention (Amiante avec mention) : attestation de succès à la formation de 5 jours (2 jours spécifiques à la mention si déjà certifié sans mention)
- Domaine DPE :
  - Attesté d'une formation initiale d'une durée de 56h pour le sans mention
  - Attesté d'une formation initiale d'une durée de 21h complémentaires pour la mention
- Domaine AUDIT Energétique
  - Attesté d'une formation initiale d'une durée de 70h
  - Prérequis exigés selon décret ou arrêté en vigueur

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

### Vos coordonnées :

Nom :		Prénom :	
Rue (bât. Etage...) :			
Code Postal :		Ville :	
N° tel fixe :		N° tel portable :	
Adresse mail (*) :			
Date de naissance :		Lieu de Naissance :	

### Coordonnées de l'entreprise (si vous êtes salarié/gérant/professionnel libéral) :

Raison sociale :			
Rue (bât. Etage...) :			
Code Postal :		Ville :	
Nom et prénom du responsable :			
N° tel fixe :		N° tel portable :	
Adresse mail (*) :			
Numéro de Siret :		Code NAF :	

(\*) *Les échanges d'informations se font principalement par mail (convocation, résultats, etc.)*

En vertu du dossier de candidature/d'inscription que vous venez de renseigner, les données vous concernant feront l'objet d'un traitement dont le responsable est CESI SAS département CESI Certification (siège social : Tour Hyfive (6<sup>ème</sup> étage) - 1 avenue du Général de Gaulle – 92074 PARIS LA DEFENSE).

Tous les champs à remplir sont obligatoires et le dossier ne pourra être traité s'ils ne sont pas complétés.

Elles seront utilisées par les services administratifs de CESI Certification pour :

- L'édition et la signature de tout document contractuel nécessaire à l'inscription, au suivi et à la gestion de la certification,
- L'inscription administrative aux sessions de certification,
- L'ouverture de compte aux services associés, et notamment les services numériques (espace personnel, épreuves et examen, ...),
- La communication des courriers et documents de gestion et de suivi de la certification.

Ces données seront conservées pendant toute la durée de votre inscription auprès de CESI Certification puis un (1) an après la fin du processus de certification. Les données relatives à la certification seront conservées pendant une durée de 10 ans à compter du processus de certification.

Le traitement de données ne fait pas l'objet d'un transfert en dehors du territoire de l'Union européenne. Les données relatives à la certification (nom, prénom, société, n° de certificat, domaines de certification, ...) sont transmises au Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer et accessibles sur le site <https://certification.cesi.fr/>.

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, de portabilité pour demander le transfert de vos données lorsque cela est possible et d'effacement. Ces droits peuvent être exercés à l'adresse suivante : [dpo@cesi.fr](mailto:dpo@cesi.fr). Veuillez à préciser votre nom, prénom, adresse postale et à joindre une preuve de votre identité à votre demande.

Vous pouvez consulter la politique de protection des données personnelles de CESI SAS département CESI Certification à l'adresse <https://certification.cesi.fr/>.

En cas de difficulté dans la gestion de vos données personnelles, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

## PRISE EN CHARGE DE LA CERTIFICATION

### Si vous êtes pris en charge par un organisme :

Montant de la prise en charge acceptée : \_\_\_\_\_ € HT soit \_\_\_\_\_ TTC (\*\*)

*(\*\*) Joindre le document justifiant votre prise en charge*

Nom de l'organisme :			
<b>Adresse Postale de facturation</b>			
Rue (bât. Etage...) :			
Code Postal :		Ville :	
Nom et prénom du Contact :			
N° tel fixe :		N° tel portable :	
Adresse mail (*) :			
Numéro de Siret :		Code NAF :	

### Si vous êtes en congé de reclassement :

Montant de la prise en charge acceptée : \_\_\_\_\_ € HT soit \_\_\_\_\_ TTC (\*\*)

*(\*\*) Joindre le document justifiant votre prise en charge - commande*

Raison sociale :			
<b>Adresse Postale de facturation</b>			
Rue (bât. Etage...) :			
Code Postal :		Ville :	
Nom et prénom du Contact :			
N° tel fixe :		N° tel portable :	
Adresse mail (*) :			
Numéro de Siret :		Code NAF :	
N° d'existence :			

*(\*) Les échanges d'informations se font principalement par mail (convocation, résultats, etc.)*

**REGIME FINANCIER** (*ce régime financier est soumis à révision chaque année*)○ **Certification initiale :**

- 250 € HT (pour les domaines : Amiante sans et avec mention, Termites, Electricité, Gaz, Termites métropole et DROM)
- 350 € HT (pour les domaines : DPE sans et avec mention et Audit Energétique)

Ce montant comprend :

- Les frais de dossier
- L'étude de recevabilité du dossier de candidature
- Le passage de l'examen théorique  
*En cas d'échec à l'épreuve théorique le premier repêchage est gratuit puis 85€ HT par examen*
- Le passage de l'examen pratique  
*En cas d'échec à l'épreuve pratique le repêchage est de 300 € HT par examen*
- La délivrance du certificat

○ **Surveillance documentaire :**

Domaines	Prix unitaire HT €
Amiante sans mention	180,00 €
Amiante avec mention	250,00 €
Plomb sans mention	180,00 €
DPE Individuel	250,00 €
DPE Tous bâtiments	250,00 €
Audit Energétique	180,00 €
Termites Métropole	180,00 €
Termites DROM	180,00 €
Electricité	180,00 €
Gaz	180,00 €

## ○ En cas d'examen complémentaire :

- 1 rapport :
  - 100€ HT (Plomb Crep, Electricité, Gaz et Termites)
  - 200€ HT (DPE individuel et tous bâtiment, Audit énergétique, Amiante sans et avec mention)
- Plusieurs rapports :
  - 180€ HT (Plomb Crep, Electricité, Gaz et Termites)
  - 250€ HT (DPE individuel et tous bâtiment, Audit énergétique, Amiante sans et avec mention)

**Contrôle sur ouvrage :**

- Hors DPE (*dégressif si plusieurs contrôles sur même lieu et même jour*)

Nombre de domaines	Prix unitaire HT €
1	950,00 €
2	1 250,00 €
3	1 450,00 €
4	1 550,00 €
5	1 600,00 €
6	1 650,00 €

- En cas de contrôle complémentaire : 750€ HT

## ▪ CSO DPE et AUDIT

- In situs – 1 200€ HT
- A posteriori – 950€ HT
- En cas de contrôle complémentaire (CSO et surveillance) :

NIVEAU	Prix unitaire HT €
NIVEAU 1 - JUSTIFICATIF	100,00 €
NIVEAU 2 - CAST TEST	180,00 €
NIVEAU 3 - SECOND CSO	950,00 €

- **Gestion pour plainte avérée à l'encontre du certifié** : 150€ HT (après avoir soldé la plainte, la facture devra être réglée sous peine de suspension immédiate)
- **Duplicata de certificat** : 20 € HT (le certificat sera émis après encaissement de la facture)
- **Frais de transfert sortant** : 150€ HT + 50€ HT par domaine (Plafonnés à 350€ HT)

NB : Suivant vos besoins, nous pouvons vous adresser un devis individualisé avec un échéancier de paiement. Pour cela, merci de bien vouloir faire cette demande par mail à [contact@cesi-certification.fr](mailto:contact@cesi-certification.fr)

**Mail** : [contact@cesi-certification.fr](mailto:contact@cesi-certification.fr)

**Site internet** : <https://certification.cesi.fr/>

**Tél** : 01 44 45 92 31 /

**Adresse postale** : **CESI SAS Département CESI Certification** –  
Tour Hyfive (6<sup>ème</sup> étage) - 1 av du Général de Gaulle – 92074 PARIS LA DEFENSE

**Mention légale** : Société par Actions Simplifiée au capital de 1 100 000 € - RCS Paris 342 707 502

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les inscriptions aux certifications organisées par CESI Certification impliquent l'adhésion pleine et entière du responsable de l'inscription et du participant aux présentes conditions générales de vente, sauf dérogation écrite et expresse de CESI Certification.

### Modalités d'inscription

L'inscription du candidat se fait par l'envoi du présent contrat complété et signé par une personne habilitée. Suivant vos besoins, vous avez la possibilité de déclarer dans les limites du raisonnable, une prise en compte de vos besoins sans compromettre l'intégralité de l'évaluation. Le dossier de candidature doit être accompagné du règlement correspondant au coût de la certification. Le candidat bénéficie d'un délai de 14 jours pendant lequel il pourra renoncer à son inscription par lettre recommandée avec accusé de réception.

Toute modification de coordonnées personnelles devra être signalée à CESI SAS département CESI Certification.

Par cette inscription, le candidat s'engage à :

- Ne pas avoir fait l'objet de poursuites et n'avoir jamais fait l'objet de condamnation pour faux, usage de faux, escroquerie ou autre condamnation de nature à pouvoir mettre en cause mon intégrité et serait de nature à altérer l'image de la certification délivrée par CESI Certification,
- Faire parvenir tous les documents qui seront demandés dans le cadre de l'instruction de son dossier d'inscription,
- Respecter les décisions qui seront prises lors du déroulement du processus de certification,
- Ne pas être titulaire d'une ou plusieurs certifications objet du présent dossier délivré par d'autres organismes de certification. Dans le cas contraire, le tiers organisme certificateur et CESI Certification prononceraient le retrait de toutes les certifications concernées.

### Documents légaux

Les inscriptions constituent des commandes fermes.

Une facture est envoyée dès le démarrage de la certification.

Dans le cas d'une prise en charge, l'attestation de présence est adressée au signataire du dossier de prise en charge.

### Conditions financières

Le prix par participant figure dans le régime financier du dossier de candidature. Les prix sont indiqués hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur. Ces prix sont forfaitaires. Les frais d'analyse de la recevabilité du dossier de candidature sont de 50€ HT. Ils sont inclus dans le coût de la certification et restent acquis au CESI SAS département CESI Certification si le dossier de candidature n'est pas recevable.

### Modalités de règlement

Le règlement du prix de la certification est exigible à la commande. Il doit être joint au dossier de candidature.

L'encaissement se fera après épuisement du délai de rétractation. CESI SAS département CESI Certification se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues et pour lesquelles le paiement n'a pas été effectué.

En cas de prise en charge par un organisme extérieur (notamment OPCA), il appartient au client d'effectuer la demande de prise en charge et de communiquer l'accord de financement au moment de l'inscription et de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné. En cas de prise en charge partielle par l'organisme extérieur, la différence sera directement facturée au client.

A défaut de confirmation de la prise en charge financière par l'organisme extérieur ou de réception de la prise en charge par CESI SAS département CESI Certification au jour de la facturation, le coût de la certification sera facturé dans sa totalité au client. En cas de non-paiement par l'organisme extérieur ou de refus de prise en charge, pour quel que motif que ce soit, notamment absence du stagiaire, le client reste redevable de l'intégralité du coût de la certification.

### Garantie de participation apportée par CESI Certification

La planification des ouvertures des certifications est organisée pour permettre une ouverture intégrale des certifications prévues. Néanmoins, pour des raisons de composition du groupe de candidats, CESI SAS département CESI Certification peut être amené à reporter une date d'ouverture et/ou à modifier le lieu prévu. Dans ce cas, CESI SAS département CESI Certification préviendra les candidats une semaine avant la date de démarrage prévue de la certification, et leur proposera une inscription prioritaire sur la prochaine session de certification. Le report d'une session ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement de frais au candidat.

### Conditions d'annulation et de report

En raison de l'attention particulière apportée à la composition des groupes, les demandes d'annulation et de report auprès de CESI SAS département CESI Certification seront limitées aux seuls cas de force majeure.

Il ne sera procédé au remboursement des frais d'inscription qu'en cas d'annulation pour cause de force majeure.

Toute annulation par le client moins de 8 jours avant le début de l'action entraînera le paiement du prix intégral à titre de dédit. Enfin toute action commencée est due en totalité.

### Validité de la certification

La certification de personne a une durée de validité limitée de 7 ans. Depuis son inscription et pendant cette période, le certifié s'engage à :

- Observer les règles de la certification,
- Faire parvenir tous les documents qui seront demandés dans le cadre la surveillance et informer immédiatement CESI SAS département CESI Certification de tout changement relatif aux informations communiquées dans son dossier de candidature ou relatives à son activité professionnelle,
- Informer immédiatement CESI SAS département CESI Certification si des éléments peuvent affecter sa capacité à continuer à satisfaire aux exigences de la certification,

- Ne pas divulguer de documents d'examen confidentiels, ni avoir des pratiques frauduleuses.
- Autoriser CESI SAS département CESI Certification à communiquer les résultats des examens et des opérations de surveillance à son employeur identifié dans ce dossier,
- Ne pas utiliser sa certification d'une façon qui puisse nuire à la réputation de CESI Certification,
- Accepter que son nom et ses coordonnées professionnelles figurent dans la liste des personnes certifiées tenue à disposition sur le site de CESI SAS département CESI Certification et soient transmises au Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer,
- Retourner le ou les certificats émis par CESI SAS département CESI Certification à CESI Certification dès suspension ou retrait d'une ou plusieurs de ses certifications,
- En cas de suspension s'abstenir de toute promotion de sa certification et ne pas émettre de diagnostic immobilier relatif à sa certification pendant la durée de suspension,
- En cas de retrait s'abstenir de faire référence à sa certification sous toute forme de communication utilisée,
- Respecter les conditions d'utilisation du logo de CESI SAS département CESI Certification conformément à la charte d'utilisation et ne pas reproduire la marque d'accréditation COFRAC.

De plus :

- Le non-respect de l'un de ces engagements est susceptible d'entraîner la suspension et/ou le retrait de(s) certifications obtenues,
- Toute absence de communication de changement de situation ne permettant le suivi de la personne certifiée entraînerait le déclenchement d'une procédure de suspension de certification et il en serait de même en cas de non règlement des sommes dues,
- Toute décision de certification et de maintien de certification (surveillance et contrôle sur ouvrage) ne seront délivrés qu'après règlement des sommes dues,
- Les courriers (convocations, demande administrative,...) sont communiqués par mail et seule les décisions de retrait ou suspension sont adressées par courrier postal dans la mesure où CESI SAS département CESI Certification dispose de ses coordonnées.

A l'issue de cette période, un bulletin de recertification devra être constitué par le candidat. Une fois le bulletin validé par CESI SAS département CESI SAS département CESI Certification, le candidat devra se présenter aux épreuves selon les modalités prévues dans le référentiel des règles spécifiques.

Si la décision de recertification ne peut pas être prise avant la fin de validité du certificat en cours, le bulletin de recertification passera automatiquement en demande de certification initiale.

### Responsabilité

La responsabilité de CESI SAS département CESI Certification vis-à-vis du candidat ne saurait excéder en totalité le montant payé par le candidat à CESI Certification au titre des présentes conditions.

### Confidentialité

Les informations échangées entre CESI SAS département CESI Certification et le candidat sont considérées comme strictement confidentielles. Toute communication d'informations auprès des tiers hors information réglementaire devra faire l'objet d'un accord préalable du candidat.

### Propriété intellectuelle

Le logo et la marque CESI Certification font l'objet d'une protection nationale et/ou internationale. Toute utilisation frauduleuse fera l'objet de poursuites pénales.

### Litige

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.

### Informatique et Libertés

Le client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à CESI Certification en application et dans l'exécution des prestations, font l'objet d'un traitement dont la finalité est d'assurer la gestion du processus de certification de l'inscription jusqu'au suivi de la certification, le cas échéant. Les données transmises par le client sont conservées pour la durée de la relation client et au-delà, le cas échéant, dans la limite nécessaire pour répondre à toute obligation légale. CESI SAS département CESI Certification pourra être amené à transférer ces données à ses sous-traitants pour les besoins exclusifs de la mise en œuvre du processus de certification. Les données sont conservées sur un serveur géré par un datacenter situé en France, ce que le client accepte expressément.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite loi informatique et libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et du règlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, d'opposition aux données les concernant, auprès du CIL à l'adresse dpo@cesi.fr.

Le client est susceptible de recevoir des offres promotionnelles de CESI SAS département CESI Certification et de ses partenaires, s'il ne le souhaite pas il lui suffit de le notifier à son établissement d'inscription ou au CIL à l'adresse dpo@cesi.fr.

Lors de sa consultation, le site de CESI Certification collecte, à partir des logiciels activés par l'ordinateur du client (sous forme de cookies), des données telles que la date, les pages consultées, le temps de consultation ou l'adresse informatique de l'ordinateur, le fournisseur d'accès, le moteur de recherche, le lien à l'origine de cette consultation, etc. Cette collecte permet à CESI Certification d'améliorer l'ergonomie et d'assurer un suivi statistique de son site. Le client peut empêcher cette collecte en désactivant cette fonction dans son logiciel de navigation. Même lorsque cette fonction est désactivée le client garde la possibilité d'accéder au site de CESI Certification

# AUTORISATION ET CESSION DE DROIT A L'IMAGE (\*)

Je soussigné(e) :

 Madame Monsieur

NOM/Prénom			
Date (jj/mm/aaaa) et lieu de Naissance			
Adresse			
Code Postal		VILLE	
Numéro de téléphone portable			
Mail			

(\*) A ne pas remplir pour le domaine DPE et Audit

Autorise CESI Certification à utiliser mon image et mes propos dans le cadre de ma certification, pendant laquelle le CESI procède à la captation de mon examen de certification en tant que diagnostiqueur.

Tout ou partie des vidéos sont destinées à une utilisation interne, comme documents d'examen, et ne seront diffusées qu'au sein de CESI SAS département CESI certification (DG DATA Cesi Certification), elles seront classées et conservées comme données numériques sur le serveur interne du CESI, et seront uniquement accessibles et consultables par le COFRAC (COMITÉ FRANÇAIS D'ACCREDITATION) lors des audits réglementaires ou en cas d'appel d'une décision.

Dans cette mesure, je cède mes droits à l'image pour une durée de 7 ans et limités à une diffusion sur le territoire français, à CESI SAS département CESI Certification.

Cette autorisation est accordée à titre gracieux.

Fait à :

Le :

Signature (**Ecrire obligatoirement la mention « Bon pour accord »**)